

For Immediate Release

Date: 28 September 2009

Contact:

Mr. Dirk Kuik

Tel: +49.172.4241.843

Email: ecapress@europeancircus.info**Une coalition de cirques, d'écoles et de foires demande les "Prochaines étapes" au Parlement européen**

Bruxelles, Belgique – Urs Pilz, le Président de la European Circus Association, à la tête d'une délégation de représentants de cirques, de foires, d'écoles professionnelles de cirque et de communautés itinérantes, a annoncé aujourd'hui la publication d'un rapport complet sur l'application de la Résolution de 2005 du Parlement européen sur les cirques. Le rapport a été présenté à l'euro-députée Doris Pack, qui a défendu la Résolution de 2005 et qui a été récemment élue Présidente de la Commission culture et éducation du Parlement. Le rapport résume les avancées des requêtes adressées par le Parlement à la Commission européenne et aux Etats Membres au sujet de la reconnaissance du cirque comme culture, de la mobilité des artistes et des travailleurs, de l'harmonisation des normes techniques, de la scolarisation des enfants d'itinérants et de la formation professionnelle, éléments essentiels aux cirques, aux foires et aux professionnels de l'éducation dans ce domaine.

"Les sujets abordés dans la Résolution de 2005 sont une question de survie pour les milliers d'employés et leurs familles, qui dépendent des cirques, des festivals, des fêtes foraines et des foires pour leur existence quotidienne", a déclaré M. Pilz. "Notre coalition se réjouit de la collaboration étroite qui va s'établir avec la Commission culture et éducation pour obtenir encore plus de résultats dans les années à venir."

Intitulé "Prochaines étapes", le rapport identifie également les domaines qui requièrent plus d'attention. Les recommandations visent une plus grande reconnaissance des arts du cirque comme partie intégrante de la culture européenne et une meilleure reconnaissance de l'importante contribution des fêtes foraines à la cohésion sociale et à la culture locale. Le rapport demande aussi que des actions soient prises en faveur de la mobilité des artistes et des travailleurs. Il cite le nouveau système de parrainage mis en place au Royaume-Uni pour les travailleurs étrangers comme un modèle possible pour d'autres Etats membres.

En ce qui concerne les critères techniques, le rapport recommande l'élimination des normes contradictoires qui entravent la liberté de mouvement des cirques et des foires. La coalition souligne la création réussie d'une charte française d'accord entre les cirques itinérants et les communautés locales et appelle au soutien d'une charte européenne. Enfin, les partenaires de la coalition soulignent le besoin de développer un programme pilote d'enseignement à distance à destination des élèves itinérants, grâce à des communications par Internet avec des professeurs des pays d'origine des élèves.

Pour présenter le rapport, la European Circus Association a été rejointe par M. Albert Ritter, Président de la European Showmen's Union (ESU); Mme. Annette Schwer, qui représentait le European Network for Traveler Education (ENTE); Mme Danijela Jovic, qui représentait la Fédération Européenne Des Ecoles de Cirque ; et le Père Bernard van Welzenes qui représentait le Forum of Christian Organisations for the Pastoral Care of Circus and Carnival Workers.

Pour télécharger des traductions de ce communiqué de presse et des photos, rendez-vous sur : www.ecapress.info

**Siège de l'ECA : De Laguna 24, 3823 TS Amersfoort, NL
Tél +31.33.455.3569 Email: a.oudenes@europeancircus.info
www.europeancircus.info**